



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick

Trousse d'inscription et de renseignements

DATE Dimanche le 14 avril 2019

HÔTE Canada Games Aquatic Centre
50 Union Street
Saint John

Téléphone : 506-658-4715

CHAMPIONNATS Cette compétition est sanctionnée par la Société de sauvetage Nouveau-Brunswick. Les règlements de l'événement seront déterminés par cette trousse de renseignements, ainsi que par les sections 2 et 3 du *Règlements de compétition de l'ILS (édition 2017)* et le *Manuel pour les compétitions canadiennes (édition 2019)*. Le *Règlements de compétition de l'ILS* peut être consulté ou téléchargé au www.sauvetagenb.ca.

ADMISSIBILITÉ ET DROITS DE PARTICIPATION Les championnats du Nouveau-Brunswick sont organisés pour les sauveteurs de bonne foi qui ont démontré un engagement envers le sauvetage. Ce sont des personnes qui se considèrent des sauveteurs en premier et des compétiteurs en second. La Société de sauvetage considère qu'il est contraire à l'éthique de recruter des compétiteurs pour leur capacité athlétique de haute performance et qui possèdent des compétences faibles en sauvetage, ou simplement pour des raisons pratiques en vue de compétitionner. Les employeurs, le personnel de gestion d'un club et les entraîneurs sont la clé qui permet de prévenir ces pratiques qui contreviennent au code d'éthique et ils doivent mettre l'accent sur un comportement qui promeut le fait de « jouer selon les règles ». La conduite personnelle des gestionnaires et des entraîneurs se mesure par le code d'esprit sportif de l'ILS.

Les championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick sont accessibles aux membres individuels, aux clubs affiliés ou aux membres affiliés en règle. Un membre affilié ou un membre individuel est en règle à moins que leur statut d'athlète enregistré ou de membre individuel n'ait été révoqué par la Société de sauvetage.

Pour être admissibles à la compétition, les compétiteurs doivent :

- détenir une certification à jour (à l'intérieur des 24 mois qui suivent la date de certification) de Médaille de bronze, Croix de bronze ou de Sauveteur national (n'importe quelle option)
- être âgé d'au moins 14 ans la première journée des championnats
- être un athlète enregistré (télécharger le formulaire d'enregistrement de l'athlète au www.sauvetagesportif.ca ou à partir du www.sauvetagenb.ca).

Les compétiteurs doivent être membres du même club affilié ou être des employés du même membre affilié de la Société de sauvetage.

Un club peut être formé de n'importe quel nombre de compétiteurs, cela peut s'ajouter à n'importe quel personnel de gestion ou d'entraîneurs non compétitifs. Les compétiteurs peuvent compétitionner pour un seul club ou pour un seul membre affilié à la fois.

Les compétiteurs ont la permission de s'inscrire une seule fois à chacune des épreuves.

CATÉGORIES **Moins de 16 ans (U16)** : Les compétiteurs doivent être âgés d'au moins 14 ans et d'un maximum de 15 ans le 1^{er} jour des championnats.

Moins de 19 ans (U19) : Les compétiteurs doivent être âgés d'au moins 16 ans et d'un maximum de 18 ans le 1^{er} jour des championnats.

Libre : Les compétiteurs doivent être âgés d'au moins 16 ans le premier jour des championnats.

Épreuves par équipe : Les compétiteurs de la catégorie jeunesse sont admissibles à la compétition en tant que membre d'une épreuve par équipe de la catégorie Libre. Les compétiteurs de la catégorie Libre ne sont pas admissibles à la compétition en tant que membre d'une équipe dans la catégorie jeunesse. Les compétiteurs peuvent seulement nager une seule fois par équipe.

HORAIRE DES ÉPREUVES Les catégories Libre et U19 auront lieu chez les hommes et chez les femmes. Les athlètes des catégories U19 et Libre compétitionneront dans les épreuves ci-dessous :

Jeunesse

Épreuves individuelles

Nage avec obstacles (100 m)
Portage d'un mannequin (50 m)
Remorquage d'un mannequin avec palmes (100 m)
Sauveteur d'acier (100 m)

Épreuves par équipe

Lancer de la corde
Relais de sauvetage combiné (2 x 50 m)

Libre

Épreuves individuelles

Nage avec obstacles (200 m)
Portage d'un mannequin (50 m)
Remorquage d'un mannequin avec palmes (100 m)
Sauveteur d'acier (200 m)

Épreuves par équipe

Lancer de la corde
Relais de sauvetage combiné (2 x 50 m)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION Les inscriptions doivent être reçues avant lundi 5 mars 2018. Des remboursements ne seront pas émis pour les clubs ou pour les compétiteurs qui ne se présentent pas aux championnats.

FRAIS D'INSCRIPTION Frais de compétition (payés par tous les compétiteurs) 15,00 \$
Frais d'inscription pour une épreuve individuelle
(par compétiteur par épreuve)..... 5,00 \$
Frais d'inscription par équipe (par équipe par épreuve)..... 5,00 \$
Remarque : Les frais d'inscription incluent l'inscription aux épreuves, les trophées et les assurances.

INSCRIPTION Toutes les personnes et les clubs doivent s'inscrire avant les championnats en respectant les procédures établies. Les frais d'inscription doivent être payés avec l'inscription de l'équipe.

Les clubs peuvent inscrire un nombre illimité de compétiteurs dans chaque épreuve individuelle.

Les clubs peuvent inscrire un nombre illimité d'équipes dans chaque épreuve par équipe.

Les temps doivent être soumis pour les épreuves individuelles et pour les épreuves par équipe. Les compétiteurs et les équipes seront classés en fonction des temps donnés à l'inscription. Consultez la section Pondération de cette trousse de renseignements.

Chaque inscription complétée doit inclure les items suivants :

- le formulaire d'inscription avec le paiement
- le formulaire de dispense et d'exonération
- le formulaire d'inscription aux épreuves
- soit le numéro d'athlète enregistré pour chaque athlète, ou une demande d'enregistrement de l'athlète complétée.

Faites parvenir le formulaire d'inscription avec le paiement au complet; mandat (ou chèque libellé au nom de : Société de sauvetage), Visa, American Express ou MasterCard à :

Société de sauvetage
70 rue Melissa
Fredericton, N.-B. E3A 6W1

Téléphone : 506-455-5762
Télécopieur : 506-450-7946
Courriel : info@lifesavingnb.ca

PONDÉRATION La pondération sera utilisée lors des Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick. Dans les épreuves en piscine, la pondération est basée sur les temps que les athlètes ont soumis avec leur inscription à des épreuves spécifiques. Les meilleurs temps de l'athlète au cours des 12 derniers mois avant la date limite de la compétition doivent être inscrits sur le formulaire d'inscription. Les athlètes seront classés d'après les temps soumis. Les athlètes qui ne soumettent pas leurs temps seront considérés comme ayant les temps les plus lents. Le classement des athlètes avec des temps identiques sera déterminé par un tirage au sort.

Les concurrents masculins et féminins peuvent être pondérés ensemble pour chaque épreuve en fonction des temps d'entrée soumis avec l'inscription.

Finales :

Aux Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick, les finales n'auront pas lieu. Toutes les épreuves devront avoir lieu en tant que finales chronométrées. C'est-à-dire que chaque compétiteur effectue l'épreuve une seule fois. Le classement final du compétiteur sera déterminé en fonction du temps obtenu par celui-ci.

Remarque : Les championnats du Nouveau-Brunswick sont de petites compétitions. Le fait de combiner les éliminatoires a pour résultat de tenir de meilleures courses pour les athlètes et pour les spectateurs, mais cela permet aussi une gestion plus efficace des temps disponibles auprès des installations.

POINTAGE Les épreuves individuels et par équipes aux Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick se verront attribuer des points de la façon indiquée dans le tableau suivant :

Classement	Points
1 ^{er}	20
2 ^e	18
3 ^e	16
4 ^e	14
5 ^e	13
6 ^e	12
7 ^e	11
8 ^e	10

Les clubs peuvent avoir plusieurs inscriptions aux épreuves. Le système de blocage des points ne sera pas utilisé.

TROPHÉES Les trophées seront remis aux personnes et aux équipes qui termineront aux 3 premières places du classement de toutes les épreuves aux Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick.

Le club du Nouveau-Brunswick avec le pointage le plus élevé sera déclaré Champions surveillants-sauveteurs et il se verra remettre un trophée.

Les compétiteurs d'autres provinces peuvent compétitionner aux championnats du Nouveau-Brunswick s'ils sont approuvés pour compétitionner par écrit auprès de leur organisme provincial de sauvetage. Ces compétiteurs représentent leur club provincial. Ils peuvent devenir champions d'épreuves individuelles ou par équipe, mais ils ne sont pas admissibles aux titre de club champion du Nouveau-Brunswick.

HORAIRE DES ÉPREUVES Les épreuves tenues aux Championnats de sauvetage en piscine du Nouveau-Brunswick auront lieu de façon à respecter les règlements et les descriptions des épreuves indiqués dans cette trousse de renseignements. Pour les descriptions, les règlements et les procédures des épreuves qui ne sont pas compris dans cette trousse de renseignements, les sections 2 et 3 du *Règlements de compétition de l'ILS* seront utilisés comme références. Une copie du *Règlements de compétition de l'ILS* peut être consultée ou téléchargée à partir du site Web de la Société de sauvetage Nouveau-Brunswick au www.sauvetagenb.ca.

Nage avec obstacles (100 m)

Avec un plongeon de départ effectué au signal sonore de départ, le compétiteur nage les 100 m du parcours en passant quatre fois sous les obstacles submergés pour finir la course en touchant le mur d'arrivée de la piscine.

- Les compétiteurs doivent refaire surface après le plongeon de départ avant d'atteindre le premier obstacle, avant de passer sous chacun des obstacles et après un virage effectué avant de passer sous un obstacle.
- Les compétiteurs peuvent se pousser sur le fond de la piscine lorsqu'ils refont surface après avoir passé sous chacun des obstacles. « Refaire surface » signifie que la tête des compétiteurs sort suffisamment pour briser la surface de l'eau.
- Nager dans un obstacle ou entrer en contact avec un obstacle n'est pas un comportement qui causera une disqualification.

Consulter la section 3.7 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

Portage d'un mannequin (50 m)

Avec un plongeon de départ effectué au signal sonore de départ, les compétiteurs nagent sur 25 m style libre. Ils plongent ensuite pour récupérer un mannequin submergé et l'emporter à la surface à l'intérieur de 5 m de la ligne de récupération. Le compétiteur porte ensuite le mannequin pour toucher le mur d'arrivée de la piscine. Les compétiteurs peuvent se pousser sur le fond de la piscine lorsqu'ils refont surface avec le mannequin. Consulter la section 3.8 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

Remorquage d'un mannequin avec palmes (100 m)

Avec un plongeon de départ effectué au signal sonore de départ, le compétiteur nage sur 50 m style libre avec palmes et bouée tube. Après avoir touché le mur de virage, et à l'intérieur des 5 m de la zone de récupération, le compétiteur attache la bouée tube correctement autour du mannequin et il remorque celui-ci jusqu'à l'arrivée. L'épreuve est complétée lorsque le compétiteur touche le mur d'arrivée de la piscine.

Consulter la section 3.11 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

Sauveteur d'acier (100 m)

Avec un plongeon de départ effectué au signal sonore de départ, le compétiteur nage sur 25 m style libre. Il plonge ensuite pour récupérer un mannequin submergé. Le compétiteur refait surface avec le mannequin à l'intérieur des 5 m de la zone de récupération et il porte le mannequin jusqu'au mur de virage. Après avoir touché le mur, le compétiteur relâche le mannequin.

Dans l'eau, et à l'intérieur des 5 m de la zone de récupération, le compétiteur enfle des palmes et une bouée tube. Après avoir touché le mur, le compétiteur attache la bouée tube correctement autour du mannequin et il remorque celui-ci jusqu'à l'arrivée. L'épreuve est complétée lorsque le compétiteur touche le mur d'arrivée de la piscine.

Remarque: Lors de l'épreuve sauveteur d'acier (100 m), le manieur relâche immédiatement le mannequin lorsque le compétiteur touche le mannequin (pas le mur). Événement et disqualification selon les règlements.

Lancer de la corde (12.5 m)

Lors de cette épreuve chronométrée, le compétiteur lance une corde non lestée à un coéquipier situé dans l'eau et près d'une barre transversale rigide (côté du lanceur) située à 12,5 m de distance. Le compétiteur tire cette « victime » jusqu'au mur d'arrivée de la piscine.

Consulter la section 3.13 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

Limite de temps : Les lanceurs doivent lancer la corde correctement et tirer la victime jusqu'au mur d'arrivée en moins de 60 secondes.

Relais de sauvetage combiné (2 x 50 m)

Avec un plongeon de départ effectué au signal sonore de départ, le premier compétiteur nage sur 50 m style libre avec bouée tube. Le premier compétiteur touche le mur de virage.

Le second compétiteur est dans l'eau en portant des palmes avec au moins une main sur le mur de virage. Après que le premier compétiteur touche le mur de virage, le second compétiteur enfile la sangle de la bouée. Le premier compétiteur, jouant alors le rôle de la victime, tient la bouée tube à deux mains pendant qu'il est remorqué sur 50 m par le second compétiteur jusqu'à l'arrivée.

Consulter la section 3.16 du *Règlements de compétition de l'ILS*.

CHAMPIONNATS DE SAUVETAGE EN PISCINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

HORAIRE

Dimanche 14 avril 2019

- 14 h 00.....Réunion des officiels
- 14 h 00..... Réunion des entraîneurs
- 14 h 30 Échauffement des compétiteurs
- 15 h 00 time-finales
- Nage avec obstacles (100 m)
 - Nage avec obstacles (200 m)
 - Lancer de la corde
 - Portage d'un mannequin (50 m)
 - Remorquage d'un mannequin avec palmes (100 m)
 - Relais de sauvetage combiné (2 x 50 m)
 - Sauveteur d'acier (100 m)
 - Sauveteur d'acier (200 m)
- 20 h 00.....Remise des trophées

CHAMPIONNATS DE SAUVETAGE EN PISCINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Formulaire d'inscription

Veuillez utiliser un formulaire pour chaque club. (Écrire seulement en lettres moulées MAJUSCULES.)

Club ou membre affilié		
Adresse postale		App. ou unité
Ville	Province	Code postal
Entraîneur Nom		() Téléphone (maison)
Adresse électronique		() Téléphone (travail)
Remarque : Chaque inscription doit inclure (documents remplis et complétés) : le formulaire d'inscription avec le paiement, le formulaire de dispense et d'exonération, le formulaire d'inscription aux épreuves; et soit : le numéro d'athlète enregistré, ou le formulaire de demande d'enregistrement avec les annexes exigées.		
Frais d'inscription du compétiteur		15,00 \$ par personne =
Frais d'inscription pour une épreuve individuelle (par compétiteur par épreuve)		5,00 \$ par épreuve =
Frais d'inscription pour une équipe (par équipe par épreuve)		5,00 \$ par épreuve =
SOLDE DU MONTANT DÛ		

Paiement					
Chèque	Visa	MasterCard	AMEX	Fracture	N° de case postale
N° de carte de crédit			Date d'expiration		
Nom du titulaire de la carte			Signature du titulaire de la carte		

Remarque: Si vous envoyez ce formulaire par e-mail, enregistrez d'abord le formulaire, puis complétez-le, puis envoyez-le. Nous ne recommandons pas l'envoi d'informations de carte de crédit par e-mail. S'il vous plaît appelez le bureau avec les détails de carte de crédit

*Faites parvenir par la poste,
par télécopieur ou par courriel :*

Société de sauvetage
70 rue Melissa
Fredericton, Nouveau-Brunswick E3A 6W1
Télec. : 506-450-7946
Courriel : info@lifesavingnb.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK

Formulaire de dispense et d'exonération

Veuillez lire attentivement avant de signer.

Comportement

J'accepte de me conformer aux règlements et au code d'éthique des championnats et de me conduire d'une façon qui va en concordance avec les idéaux d'un bon esprit sportif.

Consentement aux risques encourus

En tant qu'athlète dans une compétition de sauvetage, je reconnais qu'il y a certains risques inhérents à celle-ci. Les risques sont reliés aux facteurs suivants, mais ne se limitent pas à ceux-ci : le stress, le nombre de personnes, les conditions et la température de l'eau. Je me suis préparé pour la compétition et il n'y a aucun facteur ou condition que je devrais dévoiler aux organisateurs qui rendrait dangereuse ma participation à cette compétition. J'accepte de mon plein gré tous les risques physiques autant que légaux reliés à ma participation, incluant, mais ne se limitant pas à : une perte ou un dommage à la propriété et une blessure personnelle, y compris un handicap permanent ou la mort.

Exonération de responsabilité

Comme condition à mon inscription et en tenant compte de l'acceptation de ma demande d'inscription en tant qu'athlète individuel ou de membre d'une équipe, je renonce à tous mes droits d'intenter une poursuite, que ce soit pour négligence ou autre, envers la Société de sauvetage, les hôtes, les opérateurs de l'installation, le propriétaire ou l'occupant, les commanditaires, le comité organisateur ou n'importe quel des préposés, des agents, des membres affiliés, des bénévoles, des juges, des officiels ou de toutes autres personnes impliquées dans l'organisation ou la tenue de la compétition, des épreuves et des activités connexes. J'accepte de plus d'indemniser et de ne pas tenir responsable toutes les personnes nommées ci-dessus, de toute réclamation faite en mon nom ou suite à une blessure à ma personne ou ma propriété. Je reconnais que les compétiteurs sont responsables de leurs propres couvertures médicales (assurance-maladie).

Dispense du participant

J'accorde à la Société de sauvetage tous les droits, quels qu'ils soient, pour ce qui est des photographies et/ou des vidéos qui auront été prises par des photographes. Je consens à ce que les photographies et les vidéos soient utilisées à n'importe quelle fin, ce qui inclus, mais ne se limite pas à : la télévision, les publications et pour tous buts d'échange ou de promotion.

J'ai lu attentivement et je comprends clairement les quatre conditions de mon inscription et de ma participation à cette compétition. J'y consens de plein gré et j'ai l'intention que mes héritiers, mes représentants personnels et mes ayants droit les respectent aux aussi ces conditions.

<i>Nom en lettres moulées</i>	<i>Signature (parent si âgé de moins de 19 ans)</i>	<i>Date</i>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

(Entraîneur)

CHAMPIONNATS DE SAUVETAGE EN PISCINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Inscription par équipe et individuelle

Veuillez utiliser un formulaire pour chaque club ou membre affilié.

☐ Jeuneuse OU ☐ Libre

Membre affilié : _____

Entraîneur : _____

Les inscriptions aux épreuves doivent indiquées les meilleurs temps personnels pour but de classement. Les inscriptions qui ne contiennent pas de temps seront considérées comme celles ayant les temps les plus lents. Les compétiteurs auront la permission de s'inscrire une seule fois à chaque épreuve. Pour le Lancer de la corde, veuillez indiquer le Lanceur (L) et la

Nom et sexe du compétiteur (ou compétitrice)		Numéro d'athlète enregistré	Date de naissance (aa/mm/jj)	Nage avec obstacles (100 m)	Nage avec obstacles (200 m)	Lancer de la corde (12.5 m)	Portage d'un mannequin (50 m)	Remorquage d'un mannequin avec palmes (100 m)	Relaisde sauvetage combiné (2 x 50 m)	Sauveteur d'acier (100 m)	Sauveteur d'acier (200 m)	Nb. total d'épreuves
				Épreuve individuelle	Épreuve par individuelle	Épreuve par équipe	Épreuve individuelle	Épreuve individuelle	Épreuve par équipe	Épreuve individuelle	Épreuve par individuelle	
Jeanne Boudreau	M F	BOJY11	97/04/25		2 :37.04	32.0	56.07	1:47.32	2:34.56		2:15.92	6
	M F											
	M F											
	M F											
	M F											
	M F											
	M F											
	M F											
	M F											

personne qui joue le rôle de la Victime (V). S'il y a plus qu'une inscription pour le Lancer de la corde, indiquez quel Lanceur sera jumelé avec quelle Victime (p. ex. L1 , V1, L2, V2). S'il y a plus d'une équipe in a division, veuillez indiquer

quels compétiteurs font partie de quelle équipe (p. ex. #1 ou #2).